



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Cercle de travail sécurité et techniques de défense (cstd) à propos des statistiques sur les exportations de matériel de guerre en 2013

Situation inquiétante pour l'industrie de l'armement en raison d'une chute des exportations

En 2013, les exportations d'équipements de défense ont chuté de 34 pour cent par rapport à l'année précédente. Ce recul est dû à des budgets de défense réduits en Europe, ainsi qu'aux dispositions suisses en matière d'exportation plus restrictifs que celles des pays concurrents. Les conséquences pour l'industrie nationale sont la perte d'emplois, la disparition de savoir-faire et le transfert de technologies vers l'étranger. Sans l'alignement si nécessaire de nos dispositions d'exportation sur la norme des partenaires européens, le site de production en Suisse est menacé par la perte de sa base industrielle.

Zurich, le 28 février 2014 – Pour faire face à la concurrence mondiale, l'économie suisse doit acquérir un savoir-faire, le conserver en favorisant l'application industrielle et le commercialiser dans le monde entier. Sans la possibilité d'exporter de manière concurrentielle, l'industrie de la défense suisse orientée vers l'exportation se voit privée de ses moyens de subsistance et la place industrielle suisse est ainsi gravement mise en danger. « Il faut mettre un terme à la discrimination de l'industrie suisse d'armement par rapport aux pays européens comparables », explique le Conseiller national Jean-François Rime, co-présidente du cstd, « Le temps est compté, les effets négatifs pour l'industrie suisse se font déjà sentir ».

L'industrie suisse doit absolument pouvoir lutter à armes égales

Pour que l'industrie de la défense puisse aussi créer et garantir les moyens nécessaires pour assurer la sécurité nationale à l'avenir, elle dépend des possibilités d'exporter, base de sa survie. Sinon, elle ne pourra plus garder sa capacité d'innovation et son niveau technologique à long terme. C'est pourquoi le cstd salue la décision du Conseil fédéral et du Conseil des Etats d'adopter la motion « Mettre un terme à la discrimination de l'industrie suisse d'armement » et recommande au Conseil national de suivre leur exemple. Pour le Conseiller national Jean-François Rime, co-président du cstd, l'objectif ne fait pas de doute : « L'industrie suisse doit pouvoir lutter à armes égales avec nos pays voisins ».

Pour un complément d'informations :

Cercle de travail sécurité et
techniques de défense
Case postale 65
8024 Zurich
E-mail : mail@asuw.ch

Conseiller national
Jean-François Rime
Co-président
Tél. 079 230 24 03

Conseiller aux États
Paul Niederberger
Co-président
Tél. 079 793 74 27

Conseillère nationale
Corina Eichenberger
Co-présidente
Tél. 079 330 40 49

Le Cercle de travail sécurité et techniques de défense (cstd) signifie une politique de sécurité et de défense réaliste, adaptée aux menaces et aux opportunités d'aujourd'hui. Environ septante personnalités issues du monde de la politique, de l'économie et de la science militent en faveur d'une politique de sécurité crédible et d'un cadre réglementaire équitable pour l'industrie suisse des technologies de la défense. Celles-ci doivent se conformer au cadre européen et aux besoins de la politique de sécurité de la Suisse.

Vous trouverez un complément d'informations à l'adresse : www.asuw.ch / www.cstd.ch